

REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
CANIGOU-VAL CADY
Zone artisanale Al Bosc
66820 VERNET-LES-BAINS

Nombre de membres :

En exercice : 10

Présents : 9

Date de convocation : 4 décembre 2009

SEANCE DU 7 DECEMBRE 2009

L'an deux mille neuf et le 7 décembre à 18h00, le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Henri GUITART.

Délégués titulaires : MM. CASES Jérôme (absent ayant donné pouvoir à Jean VERGES), CASES Juliette et PIQUEMAL Jean-Claude pour CASTEIL ; MARGAIL Raymond, MARTINETTO Claudette et TUFNER Alain pour CORNEILLA DE CONFLENT ; BOUSIGUE Pierre et JALIBERT Brigitte pour VERNET LES BAINS.

1)Approbation du compte rendu de séance du 23 novembre 2009

Compte rendu approuvé.

**2)Travaux de réhabilitation du captage d'eau potable situé au Roc des Ermites à CASTEIL –
Modification de la délibération du 23 avril 2009**

Par délibération du 23 avril 2009, le conseil communautaire avait approuvé l'avant-projet établi par le Cabinet ENGEO pour un montant total **hors taxe de 207 000 €**(247 572 € TTC) et avait sollicité du Département et de l'Agence de l'Eau une subvention aussi élevée que possible. Après autorisation d'anticipation des travaux reçue du Département, les travaux ont été réalisés par l'entreprise FABRE Frères pour un montant HT de 178 249 €, sous la maîtrise d'œuvre du Cabinet ENGEO pour un montant de 10 427 € HT. Il convient donc de modifier la délibération du 23 avril 2009 et de solliciter l'aide de Département et de l'Agence de l'Eau la plus élevée possible pour un montant total de l'opération de 188 676 € HT.

Approuvé à l'unanimité.

La séance est levée à 18h30

**Le Président,
Henri GUITART**

**La secrétaire de séance,
Madame Claudette MARTINETTO**